

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 7284 du 16 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1822313S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 11802 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727077S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2018 :

Przybylski David NIGEND : 160937 NLS : 8017982

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2018 :

Fuchs Fabrice NIGEND : 192361 NLS : 8040432

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2018 :

Garcia Stéphane NIGEND : 172272 NLS : 8032057

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2018 :

Côme Éric NIGEND : 135415 NLS : 5322923

Chazarin Alain NIGEND : 139191 NLS : 5305129

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 août 2018.

*Le colonel, commandant en second
la gendarmerie des transports aériens,*

J. FLOQUET